



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1) Assurance

Vous pouvez refuser la garantie individuelle accident incluse dans le montant de la licence. Cette garantie représente 0,30 € par an.

Lors de votre inscription, vous devrez compléter et signer le carnet à souches rose.

2) Coupon Sport

Si votre enfant bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire, vous avez la possibilité de recevoir le Coupon Sport, chaque bénéficiaire devant être âgé de 8 à 18 ans.

Pour cela, merci de joindre une photocopie de l'allocation au dossier d'inscription.

3) Nouveaux

Pour votre pratique la première année, vous devez prendre la licence Loisir (L).

Si vous vous inscrivez au cycle d'initiation, merci de ne pas oublier les 20 € correspondant dans le montant de votre inscription.

Nous vous laissons 2 séances maximum avant de prendre votre décision. Dès que vous êtes prêts, apportez le dossier d'inscription avec toutes les pièces demandées.

Pour le haut du corps, prévoir un vêtement relativement serré. Un vêtement flottant gêne le tir.

Nous vous conseillons la location du matériel avant de passer à l'achat de votre arc.

Si vous louez un arc au club, nous vous demandons un chèque de caution de 100 €.

Quelques petits matériels sont directement à votre charge (prix à titre indicatif) :

- 6 flèches	30 €
- quelques encoches et plumes de rechange	
- 1 palette de protection Spigarelli	22 €
- 1 protection bras	8 €
- 1 carquois	8 €

Magasin de vente du matériel d'archerie :

ERHART, 6 rue de l'Ill à Brunstatt, tél. : 03 89 06 30 30, site internet : www.erhart-sports.com

4) Salle

Pour tous, la participation au montage et au rangement de la salle est obligatoire.

Les séances d'entraînement ont lieu dans la salle de sport du collège Faesch. Les chaussures de sports sont obligatoires.

Horaires d'entraînement

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
14h				
14h30				POUR TOUS
15h				
15h30				
16h				
16h30				
17h				
17h30		INITIATION		
18h				
18h30			COMPETITION	
19h				
19h30	LOISIR et			
20h				
20h30	COMPETITION			
21h				
21h30				

Première séance en salle

Anciens : Mardi 4 octobre à 19h00

Initiation : Mercredi 5 octobre à 17h00

Quand toutes les inscriptions seront connues, la composition des groupes vous sera communiquée.

A noter que le créneau du vendredi est réservé aux tireurs, jeunes et adultes, qui s'engagent à participer à 3 compétitions en salle et sera encadré par un entraîneur diplômé.

Nous évaluons la possibilité de doubler la séance du vendredi.